

# TOUS POUR LA PROPRETÉ



## MARSEILLE PROVENCE MÉTROPOLE

gère au quotidien la collecte des déchets ménagers et assimilés et le nettoyage des espaces publics. MPM participe ainsi au renforcement de la qualité de vie de ses habitants et de l'attractivité du territoire.

Pour répondre aux attentes de la population, MPM a adopté le 18 juillet 2014 un **Contrat Local de Propreté**, reposant sur une logique d'engagements réciproques. L'objectif est de rendre plus performant le dispositif de collecte et de propreté pour améliorer la qualité du service rendu.

POUR FAIRE  
ENLEVER VOS  
ENCOMBRANTS



PRENEZ  
RENDEZ-VOUS  
SUR LE SITE

[www.trionsnosdechets-mpm.fr](http://www.trionsnosdechets-mpm.fr)  
DE MARSEILLE  
PROVENCE MÉTROPOLE

PLUS D'INFOS

[www.trionsnosdechets-mpm.fr](http://www.trionsnosdechets-mpm.fr)



LE CONTRAT  
LOCAL DE  
PROPRETÉ





# MPM S'ENGAGE

# ET VOUS ?

# ENSEMBLE

## À TRAVAILLER PLUS

Augmentation du temps de travail des agents en charge de la collecte et du nettoyage des rues

2 tournées minimum en centre-ville (si nécessaire, tournée complémentaire)

Et dès 2015, collecte 7/7 j dans les noyaux villageois



## À TRAVAILLER PLUS PRÈS

Une gestion de proximité en lien avec les mairies de secteur/communes

Fidélisation des cantonniers dans les quartiers

Comité de pilotage de la propreté associant tous les acteurs du territoire

## À TRAVAILLER MIEUX

Meilleure gestion des équipes et des moyens mécanisés

Qualité avec un objectif de certification à horizon de 3 ans

Supervision du travail par l'encadrement

## JE M'ENGAGE À FAIRE DES GESTES SIMPLES

Je ne jette rien dans la rue (papiers, mégots...): **j'utilise les corbeilles et les cendriers**

Je n'abandonne pas mes objets encombrants sur le trottoir: **je vais à la déchèterie ou je prends rendez-vous sur [trionsnosdechets-mpm.fr](http://trionsnosdechets-mpm.fr) pour un enlèvement gratuit !**

Je ne jette pas mes déchets en vrac dans les containers: **j'utilise des sacs étanches et je les ferme**

Je ne jette pas mes sacs-poubelles à n'importe quelle heure: **après 19 heures, c'est la bonne heure pour le faire et sortir ses containers**

Les déchets c'est dans le container, pas à côté. **Quand il déborde, j'en trouve un autre à proximité (ou j'attends le lendemain soir !)**

Pour demander le remplacement d'un bac endommagé, sans couvercle... **je me connecte sur [trionsnosdechets-mpm.fr](http://trionsnosdechets-mpm.fr)**

Je ramasse les déjections de mon chien préféré **et je les jette (dans un sac) à la poubelle !**

## UN ENGAGEMENT COLLECTIF POUR LA PROPRETÉ

Avec les **Comités d'Intérêts de Quartier, les services publics, la Chambre de Commerce et d'Industrie, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat, les organisations professionnelles, les associations de commerçants, les bailleurs et les syndicats d'immeubles...**

### AVEC DES PROFESSIONNELS RESPONSABILISÉS

- > à ne pas jeter plus de 120 litres par jour de déchets dans leurs conteneurs (sauf paiement de la redevance spéciale)
- > à déposer leurs cartons vidés, pliés et attachés, à côté du conteneur qu'ils utilisent
- > à maintenir la propreté du trottoir devant leurs établissements
- > à installer des cendriers
- > à utiliser les plates-formes de MPM pour déposer leurs gravats, encombrants, déchets verts...
- > à trier leurs déchets

